



la Gazette ASTÉRIENNE

LE JOURNAL D'INFORMATIONS DE LA VILLE DE SAINT-ASTIER



édito

**Chère Astérienne, cher Astérien,
Cher(e) ami(e) du Périgord,**

C'est avec un immense plaisir que nous vous présentons ce nouveau numéro de notre Gazette municipale. En ces temps où le lien social et la solidarité sont plus importants que jamais, nous

tenons à vous remercier chaleureusement pour votre engagement et votre soutien envers notre belle commune.

Dans ces pages, vous découvrirez les dernières actualités, les projets en cours tels que la réhabilitation de la place du 14 juillet, la rénovation de la mairie annexe et du bâtiment principal des Pavillons des Forêts.

La gazette vous permettra également de redécouvrir en images les temps forts de notre vie municipale comme les ateliers de la médiathèque, le festival jeune public, la fête de la lumière, les activités sportives, économiques, les animations jeunesse, la santé, le social, l'environnement et bien d'autres moments forts.

Prenez connaissance des manifestations et des évènements à venir qui rythmeront notre vie locale.

Nous espérons que ce numéro saura vous informer, vous inspirer et renforcer encore davantage le sentiment de communauté qui nous unit.

Nous vous souhaitons une excellente lecture et nous vous invitons à partager vos idées, vos suggestions et vos expériences. Ensemble, continuons à bâtir un avenir prometteur pour notre commune.

Avec toute notre gratitude et notre amitié.

Vive la vie !

Élisabeth MARTY
Chevalier dans l'Ordre National du Mérite
Maire de Saint-Astier

Vice-Présidente de la Communauté de Communes Isle Vern Salembre

E. Marty

Nous avons nettoyé l'emprunt toxique DEXIA



Souscrit en 2006 auprès de DEXIA, la commune est soumise à un emprunt toxique. Ce contrat est géré par la SFIL (Société de Financement Local).

En 2008, la durée de l'emprunt avait été rallongée de 20 ans avec une pénalité de renégociation de 418 000 euros, découverte en 2014, juste après notre élection et intégrée dans notre premier budget.

Il s'agissait d'un prêt dont le taux d'intérêt appliqué variait en fonction de l'évolution des marchés financiers.

Afin de sécuriser la dette de la commune, une renégociation permettant d'obtenir un taux fixe était indispensable.

En novembre 2015, lors de la notification du fonds de soutien de la part de l'État, la SFIL avait encouragé la commune à un réaménagement immédiat sur la base d'une indemnité de renégociation de 1 316 000 € à l'époque.

Si la commune de Saint-Astier avait accepté cette offre de la SFIL, le montant du fonds de soutien de l'Etat aurait été de 308 075,60 € réparti en 14 tranches jusqu'en 2028.

Le coût net de la pénalité aurait donc été de 1 316 000 € - 30 075,60 € = 1 007 924,40€

PROPOSITION QUE NOUS AVIONS REFUSÉE.

En conservant le contrat, la commune a eu des échéances normales jusqu'en 2022 inclus.

En 2023 et 2024, la commune a supporté des taux de 11,39 % et 12,05% au lieu de 4,33 %. Le montant du capital restant dû est de 1 729 917€ et cet emprunt court jusqu'en 2044 !

Sur ces montants, le fonds de soutien intervient à raison de 30 000 € par an soit 60 000 € estimés.

Le surcoût net cumulé sur ces deux échéances révolues est donc de 227 650 €.

Il restait donc trois échéances potentiellement dégradées jusqu'au 1er mars 2027.

Même dans l'hypothèse où ces 3 échéances enregistreraient également un surcoût de 150 000 € chacune couverte à raison de 30 000 € par le fonds de soutien de l'Etat, la perte nette totale atteindrait moins de 600 000 € au total contre plus de 1 000 000 € si la ville avait accepté l'offre SFIL de 2015.

La commune a donc eu raison de se situer dans le cadre de l'article 6 du décret du 29 avril 2014 à savoir la prise en charge des échéances potentiellement dégradées.

Aujourd'hui, nous avons nettoyé l'emprunt toxique DEXIA. Dorénavant son taux est fixe et s'élève à 2,12 % sans allongement de la durée du prêt. Le montant de la pénalité de renégociation est de **415 557, 53 €**. Il a été prélevé directement sur la trésorerie, aucun prêt n'a été souscrit pour le payer. Le fonds de soutien de l'Etat est de 97 282,02 euros soit 23,41% de la pénalité.



Les travaux continuent Place du 14 Juillet et ses ruelles adjacentes



Déjà évoqués dans la gazette astérienne n°20 du mois de novembre 2024, les travaux de la place du 14 juillet et ses ruelles, s'inscrivant dans le cadre de l'étude urbaine "Transition Horizon 2040", se poursuivent.

La création d'un parking central, des fosses d'arbres, la pose des bordures et des pavés drainants ont été réalisés sur la place du 14 Juillet. Un jardin devant la maison de la périnatalité Centre Médico psychologique est en cours de construction.

Un belvédère surplombera ce nouvel espace vert. Les marches existantes en béton sont recouvertes de pierres. Les travaux de réseaux dans la rue Victor Hugo ont commencé. Le passage du presbytère et le bâtiment annexe sont en cours de rénovation. Le réaménagement de la rue Numa Gadaud, rue Emile Zola, le bas de la place du 14 juillet et la place Maneim se déroulera lorsque la première phase sera terminée. Les travaux de végétalisation se feront à l'automne "À la Sainte Catherine, tout bois prend racine". *Ce chantier est réalisé par les entreprises : COLAS, RMPB, TEC.INFRA, Laporte Parcs et Jardins, C.Paysages, NEY Frédéric Architecte, Eau cœur du Périgord.*

(Jour de marché, les commerçants non sédentaires, installés place du 14 juillet, pendant la durée des travaux, sont à retrouver, place du Général de Gaulle, derrière la mairie.)

Avancement des travaux pour la mairie annexe



24 nouveaux logements sociaux à La Borie

Vingt-quatre maisons (T3/T4) vont bientôt sortir de terre, le projet est porté par le bailleur social Domofrance.

La construction est réalisée par la société Prelude. Les travaux ont commencé en septembre 2024.



À ce jour la façade a été recouverte d'un sous enduit, la charpente a été rénové (par la société RMPB*), les fenêtres du rez-de-chaussée ont été remplacées (par le société PARADE*).

Prochainement sur l'extérieur du bâtiment : Pose d'un enduit de couleur à la Chaux Saint-Astier® sur la façade, mise en peinture des portes, des fenêtres bois et des volets, de la rampe d'escalier, des gardes corps et de la véranda.

À l'intérieur du bâtiment : Remplacement des luminaires par des LED et isolation des combles, ces travaux seront effectués par les services techniques de la ville.

*Les entreprises ont répondu à un marché public.

ZONE ARTISANALE DE LA SERVE Travaux impasse de l'Artisanat (compétence communautaire).

Empruntée par de nombreux camions, pour des raisons de longévité, les élus de Saint-Astier n'ont pas souhaité que la Communauté de Communes Isle Vern et Salembre, en charge des compétences voirie et de la zone économique, effectue une reprise de la bande roulante en gravillonnage mais en enrobé à chaud.

Pour pallier au manquement la CCIVS, la commune lui versera **20 492,59 €** afin d'avoir un enrobé à chaud.

Mais avant la rénovation de l'enrobé, la commune a modernisé le réseau des pluvielles à sa charge (**36 558 €**).

Pour mémoire, l'enveloppe financière 2024, allouée à Saint-Astier pour la voirie, de la Communauté de Communes, s'élève à **93 180 €**.

**Coût total des travaux
impasse de l'Artisanat : 114 252,66 €.**



Avant



Après



Bâtiment principal de la Résidence Autonomie des Pavillons des Forêts Les travaux avancent à grands pas !

La climatisation réversible (Société Ast'24* Saint-Astier), l'isolation, la peinture et les faux plafonds (Entreprise Nadal* à Périgueux) ont été réalisés. L'ensemble des huisseries et la création d'une porte automatique donnant sur le jardin ont été changées (Entreprise Lacoste* à Boulazac).

Les luminaires, le réagencement des sanitaires, la création d'un vestiaire et d'un bureau pour les personnels ainsi qu'un salon télé pour les résidents sont effectués par les agents des services techniques. *Les entreprises ont répondu à un marché public

Collecte des déchets SMD3 sur la commune de Saint-Astier

Afin d'améliorer la collecte des déchets non valorisables (sac noir), le SMD3 va installer, dans les mois à venir, des petits tambours de 30 litres sur les Points d'Apport Volontaire (PAV) suivants : Paul Bert et Simonne Veil où actuellement il y a 2 PAV 60 litres, un basculera en 30 litres. Viviani basculera uniquement en 30 litres.

Ces bornes seront identifiables et pourront être ouvertes avec la carte SMD3 actuelle. Pas de changement concernant le fonctionnement, par contre chaque ouverture comptera pour une demie ouverture. **Ainsi pour un couple ayant actuellement deux ouvertures mensuelles (sac noir) pourra dorénavant bénéficier de 4 ouvertures par mois.**

Cette amélioration du système permettra aux personnes qui résident en appartement, d'éviter de stocker trop longtemps les sacs noirs causant des désagréments notamment en période estivale.

Renseignements au 09 71 00 84 24 ou smd3.fr



ENVIRONNEMENT

Un ponton sur les rives de l'Isle à Saint-Astier

Le Syndicat Mixte du Bassin de l'Isle (SMBI) en partenariat avec l'association le Roseau Astérien a fait construire un ponton de pêche accessible aux personnes à mobilité réduite, proche du pont de chemin de fer le long de la rivière.

Cette nouvelle structure sur pilotis permet un accès sécurisé et respectueux de l'environnement.

Un fabuleux point d'observation, où pourront se retrouver promeneurs, randonneurs et pêcheurs.

bassin-isle.fr / 05 53 80 58 51

196 route des Grands Champs
24400 Saint-Laurent Des Hommes

Syndicat Mixte du Bassin de l'Isle



La ville concourt pour obtenir le label "Villes et villages fleuris" 3ème fleur



Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Le label national "Villes et villages fleuris" récompense l'engagement des communes en faveur de l'amélioration de la qualité de vie et la stratégie globale d'attractivité mise en place à travers le paysage, le végétal et le fleurissement.

Un jury viendra prochainement sur la commune pour évaluer leurs critères de sélections. villes-et-villages-fleuris.com Villes et Villages Fleuris



CONCOURS MAISONS ET JARDINS FLEURIS ÉDITION 2024

En novembre, a eu lieu la remise de prix de la 10ème édition du concours des maisons et jardins fleuris ! De nombreux lots ont récompensé les participants.

Deux prix spéciaux ont été attribués aux Vallons du Fournet pour les plantations réalisées aux pieds des arbres et au syndic des HLM des 4 Routes pour la création de petits potagers partagés et de massifs fleuris.

Lutte contre les frelons asiatiques

La ville a organisé une réunion d'information ouverte au public sur le frelon asiatique. Cette rencontre était animée par les apiculteurs de Saint-Astier et des environs, adhérents au Rucher du Périgord.

Ces échanges ont eu pour but de mieux connaître le frelon asiatique, de questionner les professionnels et de donner des conseils pour concevoir son propre système de piégeage. Un pot de l'amitié a été offert par la municipalité ainsi que des pièges à frelons pour chaque personne présente.

lerucherduperigord.fr / 05 53 54 33 23



Une carte de pêche offerte aux jeunes astériens



Afin de faire découvrir aux écoliers astériens, de 6 à 12 ans, la faune, la flore et le plaisir de la pêche, en partenariat avec le Roseau Astérien, depuis 2020, la municipalité leur offre une carte de pêche.

Les cartes de pêche nominatives ont été remises à 42 enfants.

Le Roseau Astérien / 06 37 26 00 19



Le collège Arthur Rimbaud de Saint-Astier est le premier collège à avoir créé l'option classe défense en Dordogne en 2017.

DOSSIER SPÉCIAL

La classe défense du collège Arthur Rimbaud



Le collège Arthur Rimbaud propose depuis de nombreuses années une option "défense" aux élèves. Elle permet à 29 élèves de troisième sélectionnés sur dossier, de se familiariser avec le monde militaire.

Cette option, incite les jeunes collégiens à participer à certaines commémorations tels que le 11 novembre, des journées au CNEFG (Centre National d'Entraînement des Forces de Gendarmerie) et des visites à l'école de Police de Périgueux.

La classe de défense permet des rencontres et des échanges entre les élèves et les forces de l'ordre et donne l'occasion de transmettre des valeurs tel que l'entraide et la cohésion de groupe.

En novembre et janvier dernier les adolescents ont assisté à deux journées au CNEFG où ils ont visité le musée de la gendarmerie mobile, découvert les nouveaux véhicules blindés, participé au parcours de cohésion dans les bois et ont été initiés aux sports de combat.

Collège Arthur-Rimbaud - Rue Fournier - BP 73 - 24110 Saint-Astier / Site : <https://sites.google.com/view/0240650b> / 05 53 02 09 90

Concours de dessin de Noël



Pendant les vacances d'hiver 2024, de nombreux petits Astériens et petites Astériennes âgés de 3 à 11 ans ont participé à la troisième édition du concours de dessin de Noël, organisé par la ville de Saint-Astier.

La municipalité a remis les diplômes et les prix aux 40 participants du concours. Deux catégories d'âges étaient proposées, pour les 3-6 ans les thèmes étaient : Dessine «Ton père Noël idéal» ou «Le sapin de tes rêves» et pour les 7-11 ans : Dessine «Le village du Père Noël» ou «Ton repas de Noël en famille». La ville a offert à chaque enfant un lot et un diplôme ainsi qu'un goûter pour clôturer cette remise de prix.

Spectacles saison culturelle pour le jeune public

En ce début d'année, c'est le jeune public qui était mis à l'honneur à travers la saison culturelle.

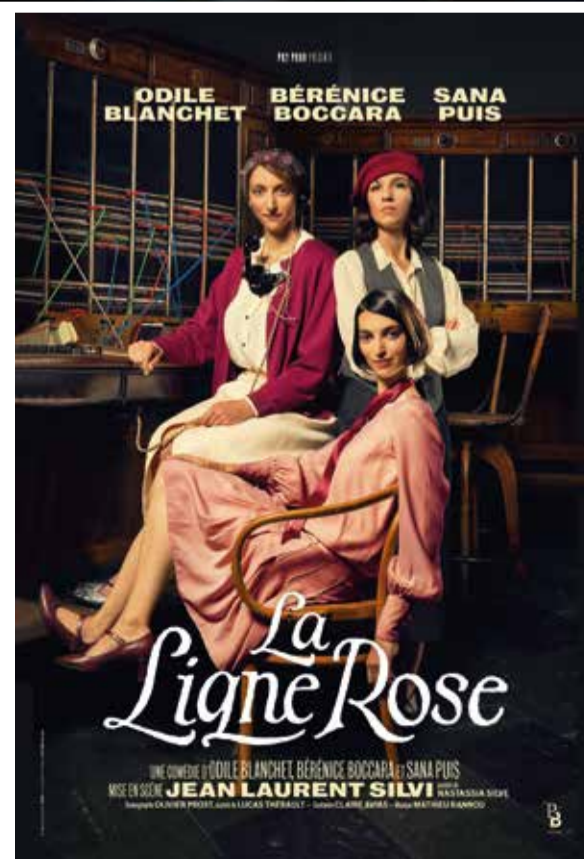
Les collégiens de Saint-Astier et Neuvic sont allés à la rencontre de l'artiste suisse **Phanee de Pool** et de son travail autour du slam et des nouvelles technologies.

Concert, échange avec l'artiste et selfies étaient au programme, suivis d'un travail en classe de musique autour de l'écriture de textes avec leur professeur et initiatrice du projet, Mme Laurence Marty.

Ce sont les élèves de primaire de Saint-Astier qui sont venus découvrir **"Prélude en Bleu Majeur"**, échappée burlesque aux couleurs du peintre Vassily Kandinsky.

Un spectacle pour laisser parler son imaginaire à travers une mise en scène unique entre projections vidéos et décors physiques.

Du côté du tout public, immense succès pour **la Ligne Rose**, doublée en début de saison du fait de la forte affluence et qui a affiché complet sur les deux représentations.



Sirène d'alerte chaque premier mercredi du mois à 12h00

La ville de Saint-Astier programme des tests de sirène d'alerte, qui correspondront à une séquence de signal d'alerte d'une durée d'une minute et quarante et une secondes.



Le Système d'Alerte et d'Informations aux Populations (SAIP) permet d'avertir les personnes d'un danger imminent au moyen d'une sirène

Afin d'assurer l'efficacité de ce matériel, la ville va effectuer des essais mensuels chaque premier mercredi du mois à 12 h.

Le signal d'alerte est annoncé par 3 séquences d'1 minute et 41 secondes, séparées par un silence, la fin de l'alerte est annoncée par un signal continu de 30 secondes.

CES ESSAIS SONT AUSSI L'OCCASION DE RAPPELER AUX USAGERS LES COMPORTEMENTS À ADOPTER EN CAS DE CRISE RÉELLE :

- Rejoindre sans délai un local clos, de préférence sans fenêtre, en bouchant si possible soigneusement les ouvertures (fentes, portes, aérations, cheminées....) ;
- Arrêter climatisation, chauffage et ventilation ;
- Se mettre à l'écoute de la radio et ne pas quitter son abri sans consigne des autorités. (ayez toujours à disposition un poste radio équipé de piles en fonctionnement à votre domicile).

SOLIDARITÉ ET LIEN SOCIAL

900 colis de Noël ont été offerts à nos aînés par la commune de Saint-Astier



Des paniers gourmands distribués aux séniors Astériens de plus de 70 ans.

Un chèque de 1 500 € pour les RESTOS DU CŒUR



Les restos du cœur de Saint-Astier ont reçu un chèque de 1 500€ par l'association Le cercle des affaires.

- 📞 Les Restos du Cœur de Dordogne / 05 53 07 26 41
- 🌐 Le Cercle des Affaires / lecercleaffaires.com

Cérémonie des vœux à la population



La population a pu assister à la cérémonie des Vœux organisée par la ville de Saint-Astier ! Entourée de son équipe municipale, Madame Élisabeth MARTY, Maire de Saint-Astier, a adressé ses Vœux à la population et a évoqué les projets passés et à venir pour la ville.

Une vidéo rétrospective 2024, réalisée par le service communication a été diffusée avant le discours de Mme MARTY. La soirée s'est ensuite poursuivie autour d'un pot de l'amitié. En partenariat avec la société Apisphère à Saint-Aulaye-Puymangon, la commune a installé des ruches. La première récolte de miel a permis d'offrir aux personnes présentes, ce soir-là, un petit pot de miel.

Retrouvez la cérémonie des Vœux en vidéo sur la page YouTube de la ville : <https://youtu.be/j9Tm-nwOHFQ>
apisphere.fr **Apisphère / 06 71 87 51 52**

Cérémonie des vœux aux agents



La municipalité a convié les agents municipaux à la traditionnelle cérémonie des vœux aux agents.

Cérémonie commémorative du 11 novembre 2024



La commémoration du 11 novembre 1918 s'est déroulée au Monument aux Morts, place de la Victoire à Saint-Astier lundi 11 novembre 2024.

De nombreuses personnes ainsi que la classe défense et l'association "À la mémoire de nos pères", se sont réunies pour rendre hommage à tous ceux qui sont morts pour la France.

Lors de la cérémonie **M. BRIEU** a remis un insigne de porte-drapeau à **M. Daniel GUGLIELMINI**.

À la demande de **M. et Mme Jean-Marie POINTEAU**, une plaque sur le monument aux morts a été dévoilée en hommage à leur petit-fils **Ronan POINTEAU** qui perdit la vie le 2 novembre 2019, à l'âge de 24 ans, lors d'une mission au Mali dans le cadre de l'opération Barkhane. Son véhicule blindé a été touché par un engin explosif. Cet acte a été revendiqué par un groupe terroriste.

Ronan Pointeau était un jeune brigadier de l'armée française, né le 1er octobre 1995 à Castres. Il a servi au sein du prestigieux 1er régiment de Spahis, basé à Valence, spécialisé dans la reconnaissance blindée. Son sacrifice a été salué par de nombreuses personnalités, dont le président Emmanuel MACRON.

Le 5 décembre 2024 : Commémoration des Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie

M. Jean-Louis Mathieu, président de l'Association des Anciens Combattants et Prisonniers de guerre Algérie, Tunisie, Maroc, Elisabeth Marty, maire de Saint-Astier et M. Olivier Bedjidian, conseiller municipal en charge des commémorations ont lu respectivement les textes honorant les sacrifices des militaires et des civils touchés par ces conflits.



Premier salon des animaux et de la nature à Saint-Astier !



Organisé par l'entreprise le sanctuaire des 4 Pattes, avec des ateliers, des démonstrations, un concours de dessin et des stands.

[Le sanctuaire des 4 pattes lesanctuairedes4pattes.fr](https://lesanctuairedes4pattes.fr)

Fabrication d'articles funéraires pour Animaux
07 87 15 98 07 / 11 passage Les Lavandières
Le Nicoulou - 24110 Saint-Astier

Fête de la lumière 10^{ème} édition



Thés dansants



Un grand merci à tous les artisans de ce succès : prestataires, artistes, agents et bénévoles, qui ont bravé la pluie durant toute la journée pour rendre cet événement possible.

Seule déception, le spectacle de l'École Municipale de Danse qui n'a pas pu être présenté sur la grande

scène derrière l'Église détrempée et trop glissante.

Les prestataires : Cie Inko'Nito, Localive, Les Amis de l'Orgue Saint Astier, Atelier du Son et de l'Image, AES Events Bordeaux, Mimo Space Lighting, Buffet sonore, Comité Des Fêtes Saint-Astier et Groupe Brezac.

05 53 02 41 99 / lafabrique24.fr [Centre culturel Cinéma La Fabrique Saint-Astier](#)

Festival cinéma jeune public 9^{ème} édition



Le festival cinéma jeune public "La Fabrique d'Étoiles" a réuni près de 1000 personnes.

Durant deux semaines, petits et grands ont pu découvrir une quinzaine de films, dont 5 en avant-première. Côté exposition, la part belle était faite aux origines techniques du pré-cinéma avec des machines optiques permettant de s'essayer à la création d'images animées.

Enfin, les ateliers entre loisirs créatifs, séances accompagnées et chasse au trésor, ont permis aux jeunes de découvrir les différentes facettes du cinéma, de l'image au récit en passant par la musique.

05 53 02 41 99 / lafabrique24.fr

[Centre culturel Cinéma La Fabrique Saint-Astier](#)

Depuis 10 ans, l'équipe du comité des fêtes de Saint-Astier organise des thés dansants au centre culturel la Fabrique.

Une belle occasion de danser, de déguster : galettes des rois, crêpes, cidre et de finir par la soupe à l'oignon.

[Comité Des Fêtes Saint-Astier / 06 13 08 12 81](#)

ÇA S'EST PASSÉ À SAINT-ASTIER



Exposition Hervé TULLET - La Fabrique



Ciné Resto - Cinéma La Fabrique



Animation Cubetto - Médiathèque Municipale

PROCHAINEMENT À SAINT-ASTIER

1^{ère} édition du Marathon Trail Périgord Blanc : Rendez-vous le Dimanche 30 mars 2025 pour une aventure inoubliable ! Départ de Lisle, traversée de Tocane, Mensignac, et Leguillac pour une arrivée à Saint-Astier. Un événement co-organisé avec le club de foot LIMENS JSA. Plus d'informations sur ok-time.fr

Vote du budget avril 2025 à suivre en direct sur la chaîne YouTube : Mairie Saint-Astier - **Spectacles de danse par l'école municipale de danse** : Retrouvez le Hip Hop le samedi 24 mai, éveil et initiation classique dimanche 25 mai, danse africaine vendredi 13 juin, danse contemporaine samedi 14 juin, modern'jazz dimanche 15 juin. Plus d'infos sur lafabrique24.fr

Les musicales du clocher 2^{ème} édition : Le 29, 30 et 31 mai 2025 rendez-vous à l'église de Saint-Astier pour les musicales du clocher ! Les Amis de l'Orgue Saint Astier / 06 83 64 08 34

Football Final coupe départementale jeunesse et séniors le 7 et 8 juin 2025 au terrain honneur Gimel à Saint-Astier, par l'association LIMENS/JSA Limens Jsa / 06 76 39 35 28

Fête de la musique : samedi 21 juin 2025

Marathon Trail Périgord Blanc
Dimanche 30 mars 2025
Départ 9h00 - Lisle
Tocane St Aprie
Mensignac
Leguillac de l'Auche
Saint Astier
42km Solo
Relais à 2
Relais à 4
Inscriptions sur Ok-Time.fr
Organisé par Limens JSA

LES MUSICALES DU CLOCHER
29-30-31 MAI 2025
ÉGLISE DE SAINT-ASTIER
2^{ÈME} ÉDITION
LES AMIS DE L'ORGUE

SANTÉ

Octobre Rose 2024 pour la prévention du cancer du sein



L'intégralité des sommes récoltées à l'occasion des animations organisées tout au long du mois d'octobre 2024 à Saint-Astier, a été reversée au profit de La Ligue Contre le Cancer Dordogne, soit 1 543,50 €.

À cette occasion Mme Élisabeth Marty maire de Saint-Astier, Mme Catherine Galvagnon Présidente départementale de la Ligue contre le cancer et Mme Cendrine Villepontoux Maire-adjointe déléguée à la culture et au tourisme, ont remercié : le restaurant la Table du Marché, le Comité des Fêtes de Saint-Astier, l'USAN Rugby, le club de foot LIMENS JSA et le Nordic club Astérien qui se sont largement investis pour la campagne Octobre Rose.

La Ligue Contre le Cancer Dordogne / 05 53 09 54 45
10 place André Maurois, Périgueux / ligue-cancer.net/24-dordogne

Saint-Astier se mobilise pour le Téléthon



La ville de Saint-Astier a remis un chèque de 1 754,30 € à l'association AFMTéléthon. Cette somme a été récoltée lors des animations organisées le week-end du 29 et 30 novembre 2024 à Saint-Astier.

De nombreuses personnes ont participé aux animations proposées (zumba party, marche pédestre, cyclo-randonnée...) par les associations JSA cyclisme, JSA Karaté Do, le club bouliste Astérien, le Nordic Club Astérien, la section cyclotourisme de l'amicale laïque l'Étoile, Tulipilates et Fêt' Astier. Les bénévoles des décorations de Noël de la ville "Atelier Astéria Décor Ville" ont aussi participé en vendant des lucioles Porte Bonheur en laine fait main.

Si vous souhaitez faire un don, il vous suffit de vous connecter sur le site faireundon.telethon.fr

Délégation AFM Téléthon Dordogne 24

TRIBUNE DES ÉLUS DE LA LISTE "AVEC VOUS SAINT ASTIER AUTREMENT"

Communautés de communes : De nouvelles ressources s'imposent

Depuis sa création en 2014 la CCIVS (Communauté de communes Isle Vern Salembre) a vu ses compétences s'élargir d'année en année sans moyens supplémentaires suffisants de la part de l'Etat ou des communes qui la composent. Cette situation a pour conséquence de réduire inexorablement la capacité d'investissement de la communauté de communes alors que les besoins sont conséquents : réfection de la voirie, rénovation des écoles, construction d'une nouvelle piscine ...

Le rapport de la Cour des Comptes, consultable sur le site de la CCIVS, confirme ce constat.

L'option que les communes reprennent des compétences (voirie...) comme le souhaitent notamment les élus majoritaires de Saint Astier et Neuvic est complexe et va donc prendre du temps. Outre le fait que ce choix soit peu conforme à l'esprit communautaire qui vise à mutualiser les moyens dans un souci d'économie, sera-t-il un choix économiquement intéressant pour les communes ?

Débat qui ne manquera pas de s'inviter lors de la prochaine campagne des élections municipales de mars 2026.

Manque de transparence et de concertation, rien ne change !

A maintes reprises nous avons fait part d'un manque de transparence et de volonté de concertation de la part de notre mairesse (Dénomination du pont, autorisation installation antenne). A ces occasions certains ont pu qualifier nos propos d'infondés, voir polémiques. En réponse à ces accusations et aussi dans le souci de vous informer nous avons répondu favorablement à la demande de Mr Alain POINTEAU (Conseiller municipal élu sur la liste de Mme MARTY de juillet 2020 à juillet 2021) de faire paraître dans le bulletin municipal, le texte ci-dessous.

Pour rappel : lors de la cérémonie du 11/11/2024, notre mairesse a fait apposer une plaque commémorative en la mémoire de Ronan POINTEAU Mort pour la France au MALI le 2/11/2019

"Je ne comprends pas que la Mairie de Saint Astier ait accepté la pose d'une plaque mémorielle sur le monument aux morts de sa commune alors qu'il existe déjà une stèle au pied du CNEFG, dans le virage de l'entrée de ville et ce depuis 2020. Stèle que j'ai payée avec mes deniers personnels.

Je ne m'explique pas que la Mairie de Saint Astier ait fait le choix de répondre favorablement à la demande des grands parents de mon fils alors qu'elle sait les différents qui m'opposent à eux.

Je ne comprends pas que la Mairie de Saint Astier ne m'ait pas prévenu de cette initiative malheureuse.

Je suis en colère non pas parce que je ne suis pas à l'initiative de cette démarche mais parce ce que ce manque de courage ne fait pas honneur à la mémoire de mon fils Ronan qui a donc deux lieux de mémoire sur une même commune ! Honteux !

J'observe que son nom est porté fièrement ici et là et qu'à chaque fois il s'agit d'initiatives extérieures dont notre consentement a été demandé à nous les parents.

Je ne souhaite à aucun papa de se voir voler la mémoire de son enfant par des tierces personnes.

Alain Pointeau papa de Ronan Pointeau"

Nous nous associons à l'incompréhension d'Alain POINTEAU et ce d'autant plus que le conseil municipal n'a pas été concerté sur ce projet de plaque. Notons une fois de plus que la concertation et la transparence ne font pas partie des pratiques de notre maire.

Restant à votre écoute

POUR NOUS CONTACTER :

- Par mail : élus.saint.astier.autrement@gmail.com

Carolle BARDELOT - Daniel BENOIST - Sandra DECHENOIX -Thierry GOUSSARD
Stéphanie HERIGNY - Stéphane SAVOGLU

L'ÉQUIPE MAJORITAIRE

"La vérité n'est jamais amusante, sans ça tout le monde la dirait"

Michel Audiard

Chère astérienne, cher astérien, nous devons avoir auprès de vous un discours de vérité. Sur un sujet qui nous concerne tous dans notre quotidien, il s'agit de la fiscalité et des dépenses de la Communauté de Communes Isle Vern et Salembre (CCIVS) et son rapport financier vis-à-vis de notre commune de Saint-Astier, mais aussi de son accusation par rapport à notre soi-disant "manque de solidarité" envers l'ensemble du territoire intercommunal.

Depuis 2017, nous avons eu de cesse de faire part de nos préoccupations sur a situation financière de la communauté de communes. Nos remarques, nos courriers, nos demandes d'éclaircissements ont été systématiquement ignorés

voire raillés par une très grande majorité des élus communautaires sous prétexte de "faire confiance" à la présidence.

Dans cette même dynamique d'alertes et d'inquiétudes vis-à-vis de cette situation, la Chambre Régionale des Comptes (CRC) a vérifié l'usage des fonds publics par la CCIVS. Son rapport a été présenté fin 2024, en conseil communautaire par le Président. Un conseil municipal exclusivement dédié à ce rapport s'est déroulé le 12 mars. **Retrouvez le débat sur : la chaîne YouTube : Mairie Saint-Astier**

Pour rappel et informations :

La CCIVS, créée en 2014, a récupéré des compétences communales. Pour Saint-Astier, elle est chargée entre autres, des écoles, de la cantine, de la voirie, du centre de loisirs, de la crèche, de la piscine, des zones économiques etc...

2 233 869 € est le coût de ces compétences transférées. Cependant, elles sont toujours à la charge de Saint-Astier qui reverse cette somme, **TOUS LES ANS**, sous forme d'Attributions de Compensation (AC).

157 216 € d'AC supplémentaires ont été versées par Saint-Astier en 2018. 867 456 € était le produit de la fiscalité des entreprises perçu par Saint-Astier avant 2014.

Depuis 2014, la CCIVS rembourse à Saint-Astier cette fiscalité figée. Or, depuis cette date, la CCIVS bénéficie de la dynamique des entreprises.

11 918 180 € sont les produits fiscaux (taxe foncière, d'habitation, impôt des entreprises, taxe sur les surfaces commerciales) issus uniquement de la commune de Saint-Astier **mais perçus directement par la CCIVS depuis 2017.**

Ce même mode opératoire est commun à chaque commune membre.

La CCIVS perçoit également de la Dotation Globale de Fonctionnement, des subventions du département, de l'Etat, du Coefficient d'Intégration Fiscale, du Fonds de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales etc...

"4 236 018 € d'AC perçues en 2023 par la CCIVS soit 28% de ses produits de gestion. Parmi les communautés de communes de 15 000 à 20 000 habitants, la CCIVS perçoit un des montants d'attributions de compensation les plus importants".

Ces chiffres factuels, sont la réalité de nos liens financiers avec la CCIVS, mais aujourd'hui nous ne sommes pas seuls à alerter sur cette situation, la CRC souligne des points capitaux dans la gestion défailante de la CCIVS :

"Autofinancement insuffisant : Jugée insuffisante, la capacité d'auto-financement de la CCIVS limite de fait, sa capacité à investir dans de nouveaux projets sans recourir à l'emprunt."

"Dépenses de fonctionnement élevées : Les charges de fonctionnement, notamment celles liées au personnel, représentent une part importante du budget global..."

"Endettement : Le niveau d'endettement de la CCIVS est préoccupant."

"Manque de stratégie de développement : L'absence de projet de territoire."

"Ces défis nécessiteraient une gestion rigoureuse et des mesures correctives permettant d'assurer la stabilité financière de la CCIVS sur le long terme."

Aujourd'hui, nous sommes en capacité de vous affirmer que la CCIVS a dépensé plus pour les communes que ce qu'elle a encaissé, excepté pour Saint-Astier !

Ainsi depuis plus d'un an, nous demandons à la CCIVS d'étudier la possibilité de reprendre la compétence voirie. Son président et son entourage proche ont enfin accepté d'étudier cette demande.

Les premières réunions de travail portant uniquement sur la voirie ont révélé que sur 10 ans, en investissement, la CCIVS a dépensé 206 000 € de moins que ce que la commune de Saint-Astier lui a versés.

Pour les 15 autres communes membres, la CCIVS a dépensé 1 695 000 € de plus que les sommes que ces dernières lui ont versées.

En fonctionnement, sur 3 ans, la CCIVS a pris en charge pour Saint-Astier 6 600 € en plus des sommes que la commune lui a versées.

Les autres communes ont dépensé 496 775 € de plus que ce qu'elles ont versé en AC à la CCIVS.

Pour palier aux manquements manifestes de la CCIVS, vis-à-vis de sa politique d'infrastructures routières sur notre commune, **il nous a fallu compenser en investissant 1 367 749 € (dédommagés à une hauteur de 54 736 € par la CCIVS)**, soulageant de fait les finances de l'intercommunalité, prouvant notre solidarité au reste du territoire.

Les chiffres précédemment mentionnés démontrent que Saint-Astier n'a aucunement abusé de la CCIVS, bien au contraire.

Notre responsabilité est de demeurer transparent et courageux vis-à-vis des Astériennes, des Astériens et des habitants de notre territoire communautaire, **en leur relayant la vérité décrite par la Chambre Régionale des Comptes.**

Pour nous, les chiffres cités précédemment (issus du rapport de la CRC) démontrent une réelle faille dans la gestion de la CCIVS et non d'un manque de solidarité financière de Saint-Astier !

L'équipe Majoritaire.

Le salon de tatouage les bonnes vibrations a déménagé !



Anciennement rue Lafayette, le nouveau local plus spacieux et lumineux est situé 5 avenue Jules ferry à Saint-Astier.

En complément de son activité de tatoueur, Alexandre Bigeast s'est lancé dans la peinture pour enseigne à l'ancienne. Il propose des créations originales adaptées à vos demandes sur bois, vitrine, métal, véhicules anciens... Son nouveau salon dispose d'une salle supplémentaire où il a installé son atelier de création.

Membre du syndicat national des artistes tatoueurs (SNAT)
5 avenue Jules Ferry - Saint-Astier
09 85 20 35 00

Les bonnes vibrations. St Astier
GOOD VIBES Enseignes peintes

FIX'IT 24 : RÉPARATION/ACHAT/VENTE téléphonie, informatique, image et son.



Dorénavant, il est possible de faire réparer ou d'acheter de la téléphonie, du matériel informatique image et son, des tablettes, des portables, des consoles de jeux ou de l'électroménager.

Pour les passionnés de Gaming des articles spécialisés sont en vente.

La boutique de Kévin Lehoux située 20 rue Lafayette est également un point relais "Pickup" (colissimo, chronopost, dpd), il est aussi possible de faire des photocopies.

Le propriétaire envisage l'ouverture d'un Cybercafé pour cet été.

Le magasin est ouvert du mardi au samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h30.

06 86 11 90 54 fix'it 24.

Le Dressing de Cath



Une boutique de prêt à porter a ouvert ses portes 36 place du 14 Juillet.

Cath vous accueille avec le sourire et la bonne humeur les mardis et mercredis de 14h/18h ainsi que les jeudis, vendredis et samedis non stop de 10h/18h.

Suite à sa participation au salon de la femme en 2023 et 2 ans de vente en Showroom à domicile, cette astérienne a fait le choix de créer son magasin.

Elle vend du prêt à porter de la taille 34 au 52, des chaussures, de la maroquinerie, des foulards, des bijoux et des accessoires.

N'hésitez pas à lui rendre une petite visite, différents articles vous seront proposés pour tous les budgets.

36 place du 14 Juillet - 24110 Saint-Astier
06 27 63 22 28 - ledressingdecath.fr

ledressingdecath ledressingdecath

Référents des villages et des lieux dits

Les référents villages et lieux dits représentent les habitants de leurs secteurs.

Ils collectent les attentes et problématiques d'ordre général et les font remonter à la Mairie.

Nous recherchons des volontaires pour les secteurs
JEVAH - NICOULOU ET LA BASSONIE

Si vous êtes intéressés ou si vous souhaitez avoir plus de renseignements contactez-nous par mail : olivier.bedjidian@saint-astier.fr

Personne n'en mourra si vous ne répondez pas en conduisant. L'inverse n'est pas forcément vrai.

En voiture, mettez votre téléphone en mode conduite pour éviter toute distraction. Rien n'est assez important pour répondre au volant.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE VIVRE, ENSEMBLE



Ne choisissez plus entre bien-être et économies d'énergie ! Pensez pompe à chaleur.

www.ast24.fr 05 53 46 81 65 contact@ast24.fr 52 avenue Jean Jaurès, 24110 St-Astier

CEE

QualiPac

COLAS & VOUS
RUE DE LA LIBERTÉ - 24110 SAINT-ASTIER

COLAS

WE OPEN THE WAY

DEVIS GRATUITS

COLAS FRANCE - ETABLISSEMENT DE DORDOGNE "LE PERRIER" - 51 ROUTE DE MONTANCEIX - 24110 SAINT-ASTIER
Tél. 05 53 02 89 30 / N° vert : 0 805 210 805 - Contact : melanie.perrier@colas.com - www.colasetvous.fr